# Le grand débat, dernière chance d'obtenir l'arrêt de la prolifération des éoliennes

partie du grand débat national a transition énergétique fait fois, sur la priorité accordée s'interroger, une nouvelle qui vient de s'ouvrir C'est l'occasion de

assure-t-on, renouvelable, Trompeuse 'arrêter; le reste du temps, elle tourne en moyenne qu'a 24 % de sa puissance immobile; s'il y a trop de vent, on doit Oui prend le relais? Des turbines à gaz En effet, s'il y a peu de vent, elle reste une grande éolienne ne fonctionne Du fait de ce mariage forcé, l'éoilen Cette forme d'energie est, nous Or les consommateurs ont besoin apparence. Sur notre territoire. n'est ni propre ni renouvelable. d'une fourniture régulière frequemment au raienti.

D'ailleurs, la France n'a aucun besoin d'un supplément d'électricité. En année moyen de 82 euros le mégawatt-heure [MWh]. EDF le revend sur les marchés de sa production : contrainte par l'Etat qu'accroître ce gâchis mis à la charge d'acheter le courant éolien à un prix implantations éoliennes ne feraient normale, elle brade délà le dixième extérieurs avec une perte du tiers ou de la moitié. De nouvelles du consommateur français

effets stroboscopiques... On a trop t les champs électromagnétiques Pour le voisinage, nombreuses sont les nuisances : bruit, foudre, iongtemps négligé les infrasons

distance. Deputs un même a plusieurs ou des animaux, kilomètres de qui traversent et s'attaquent des hommes aux organes les murs

Stats-Unis, on la technique est similaire, qui consisterait à prolonger de vingt ans

ou même davantage, comme aux

la vie des centrales nucléaires actuelles

de la première solution, adoptée

D'après mes calculs, le surcoût

a la seconde est de 84 milliards d'euros.

à cehti de la solution la plus raisonnable

appliquer cette loi de « transition» d'investissement nécessaire pour

le 16 novembre 2018, il n'est plus possible colloque scientifique tenu à Paris

ces engins à 20 km, et, de nuit, à 30 km de la tour Eiffel, On verrait clairement en raison des feux clignotants rouges Certains projets montent à 240 m, et s'approchent donc des 300 m

de la France rurale se trouveralent alors par du prétendu renouvelable (éolier et accessoirement photovoltaïque] relative a la transition energetique de la production nucléaire actuelle Pour tout arranger, la loi de 20 prévoit de remplacer le tiers

les centrales nucléaires, elles, sont déjà la fermeture autoritaire de centrales desservies), celui des turbines à gaz les indemnités à verser à EDF pour qui convrirait la France pour relier les nouvelles éoliennes (alors que qui pallieraient l'intermittence a haute et moyenne tension de tous ces engins, et enfin encore utilisables

ou du contribuable. Ce serait un puissan fauteur de renchérissement de l'énergie que beaucoup de Français jugent dejà Bien entendu, tout cela serait mis la charge du consommateur

a montre que les taxables a merci «gilets Jaunes»

par la loi sur la transition énergétique,

Pour atteindre les objectifs fixés

la moitié des habitations de la France

de 3 km d'une grande éolienne rurale se trouveraient à moins

a moins de 3 km d'une grande colienne

Nos campagnes ne seraient plus des campagnes, mais des zones

approche des coûts consiste a mettre Une autre

La sidération franchit un degré de plus

qui vont normalement avec (car toutes

semi-industrielles, sans les emplois

les grandes éoliennes terrestres sont

fabriquées hors de nos frontleres

appris que le parc éolien de la France

Encore faut-il y ajouter le coût du réseau

en compétition

produit elle-même, principalement dans de vente du courant à EDF égal à 55 euros vainqueur seize fois, pour un prix moye Environnement sur seize sites répartis et au prix de revient du courant qu'elle être comparé d'une part au prix moyen dans neuf régions. Un communique du ministre, M. François de Rugy, en date que le photovoltaïque avait été déclaré d'achat du courant éolien terrestre par le mégawatt-heure, Ce montant peut 'éolien terrestre et le photovoltaïque ses centrales nucléaires, soit 42 euros EDF - les 82 euros déjà mentionnés C'est ce qu'a fait le ministère de du 6 novembre 2018 a révél

> de notre tourisme seraient bouleversés le cadre de vie des Français et le décor

Comparons le volume

dite pour l'eolien terrestre. Pas du tout pouvait donc croire que la messe était A la lecture de ce communique, on

aux projets éoliens terrestres ne pourront dont l'article 23 décide que les opposants es juges étant faillibles, toute cause doit continue lorsqu'on prend connaissance pouvoir être jugée deux fois sur le fond plus saisir les tribunaux administratifs. la concurrence entre l'éolien terrestre sauf enjeu mineur ou très specifique, allait tripler. Sidérant! La sidération en première instance puis en appel aux cours administratives d'appel penéficient pas de la même faveur d'un décret du 29 novembre 2018 ils devront s'adresser directemen Cet article enfreint un principe dont le photovoltaïque, qui ne et les autres formes d'énergie, De surcroft, l'article 23 fausse e Conseil d'Etat appréciera d'une première discussion

notable au Journal officiel du 26 décembre tend à remplacer les enquêtes publiques orsqu'on découvre un autre décret qui sans précédent : 2968 avis défavorables consultation publique, cette initiative et le texte a été publié sans changemen Le gouvernement n'en a pas été ému oar des consultations au rabais, sans commissaire-enquêteur. Soumise s'est heurtee a une hostilité contre 3 avis favorables

Les nouvelles éoliennes, dont l'inutilité ieur chauffage et les réseaux de véhicules la récupération de la chaleur des égouts en faveur du climat est à réorienter vers publique, directe ou indirecte. L'action ainsi que vers l'isolation des bâtiments, ne dolvent beneficier d'aucune aide électriques. Il est urgent de stopper la géothermie, la méthanisation et voire la nocivité sont prouvée a folie des éoliennes.

\* Ancien directeur de la législation iscale au ministère des Finances.

## ATRICE CAHART

ge insensée la multiplication des éoliennes. inspecteur genéral des finances honoraire nt au plan économique qu'esthétique même en termes de santé publique

## Le grand débat, dernière chance d'obtenir l'arrêt de la prolifération des éoliennes

a transition énergétique fait partie du grand débat national qui vient de s'ouvrir. C'est l'occasion de s'interroger, une nouvelle fois, sur la priorité accordée à l'éolien.

Cette forme d'énergie est, nous assure-t-on, renouvelable. Trompeuse apparence. Sur notre territoire, une grande éolienne ne fonctionne en moyenne qu'à 24% de sa puissance. En effet, s'il y a peu de vent, elle reste immobile; s'il y a trop de vent, on doit l'arrêter; le reste du temps, elle tourne fréquemment au ralenti.
Or les consommateurs ont besoin d'une fourniture régulière.
Qui prend le relais? Des turbines à gaz. Du fait de ce mariage forcé, l'éolien

n'est ni propre ni renouvelable.

D'ailleurs, la France n'a aucun besoin d'un supplément d'électricité. En année normale, elle brade déjà le dixième de sa production : contrainte par l'État d'acheter le courant éolien à un prix moyen de 82 euros le mégawatt-heure (MWh), EDF le revend sur les marchés extérieurs avec une perte du tiers ou de la moitié. De nouvelles implantations éoliennes ne feraient qu'accroître ce gâchis mis à la charge du consommateur français.

Pour le voisinage, nombreuses sont les muisances : bruit, foudre, effets stroboscopiques... On a trop longtemps négligé les infrasons et les champs électromagnétiques

qui traversent
les murs
et s'attaquent
aux organes
des hommes
ou des animaux,
même à plusieurs
kilometres de
distance. Depuis un

colloque scientifique tenu à Paris le 16 novembre 2018, il n'est plus possible d'en faire abstraction.

Certains projets montent à 240 m, et s'approchent donc des 300 m de la tour Eiffel. On verrait clairement ces engins à 20 km, et, de nuit, à 30 km, en raison des feux clignotants rouges!

Pour tout arranger, la loi de 2015 relative à la transition énergétique prévoit de remplacer le tiers de la production nucléaire actuelle par du prétendu renouvelable (éolien et accessoirement photovoltaïque).

Près de la moitié des habitations de la France rurale se trouveraient alors

Encore faut-il y ajouter le coût du réseau à haute et moyenne tension qui couvrirait la France pour relier les nouvelles éoliennes (alors que les centrales nucléaires, elles, sont déjà desservies), celui des turbines à gaz qui pallieraient l'intermittence de tous ces engins, et enfin les indemnités à verser à EDF pour la fermeture autoritaire de centrales encore utilisables.

Bien entendu, tout cela serait mis à la charge du consommateur ou du contribuable. Ce serait un puissant fauteur de renchérissement de l'énergie, que beaucoup de Français jugent déjà

trop coûteuse.
Le mouvement des
«gilets jaunes»
a montré que les
usagers ne sont pas
taxables à merci.

Une autre approche des coûts consiste à mettre en compétition

l'éolien terrestre et le photovoltaïque. C'est ce qu'a fait le ministère de l'Environnement sur seize sites répartis dans neuf régions. Un communiqué du ministre, M. François de Rugy, en date du 6 novembre 2018 a révélé que le photovoltaïque avait été déclaré vainqueur seize fois, pour un prix moyen de vente du courant à EDF égal à 55 euros le mégawatt-heure. Ce montant peut être comparé d'une part au prix moven d'achat du courant éolien terrestre par EDF - les 82 euros déjà mentionnés et au prix de revient du courant qu'elle produit elle-même, principalement dans ses centrales nucléaires, soit 42 euros.

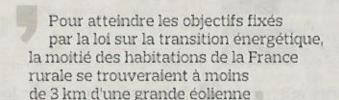
À la lecture de ce communiqué, on pouvait donc croire que la messe était dite pour l'éolien terrestre. Pas du tout. Trois semaines plus tard, nous avons appris que le parc éolien de la France allait tripler, Sidérant! La sidération continue lorsqu'on prend connaissance d'un décret du 29 novembre 2018. dont l'article 23 décide que les opposants aux projets éoliens terrestres ne pourront plus saisir les tribunaux administratifs. Ils devront s'adresser directement aux cours administratives d'appel, perdant ainsi la possibilité d'une première discussion. Cet article enfreint un principe: les juges étant faillibles, toute cause doit, sauf enjeu mineur ou très spécifique, pouvoir être jugée deux fois sur le fond en première instance puis en appel, De surcroît, l'article 23 fausse la concurrence entre l'éolien terrestre et les autres formes d'énergie, dont le photovoltaïque, qui ne bénéficient pas de la même faveur. Le Conseil d'État appréciera.

La sidération franchit un degré de plus lorsqu'on découvre un autre décret qui tend à remplacer les enquétes publiques par des consultations au rabais, sans commissaire-enquêteur. Soumise à consultation publique, cette initiative s'est heurtée à une hostilité sans précédent: 2968 avis défavorables contre 3 avis favorables.

Le gouvernement n'en a pas été ému, et le texte a été publié sans changement notable au Journal officiel du 26 décembre (sic).

Les nouvelles éoliennes, dont l'inutilité voire la nocivité sont prouvées, ne doivent bénéficier d'aucune aide publique, directe ou indirecte. L'action en faveur du climat est à réorienter vers la géothermie, la méthanisation et la récupération de la chaleur des égouts, ainsi que vers l'isolation des bâtiments, leur chauffage et les réseaux de véhicules électriques. Il est urgent de stopper la folie des éoliennes.

\* Ancien directeur de la législation fiscale au ministère des Finances.



à moins de 3 km d'une grande éolienne. Nos campagnes ne seraient plus des campagnes, mais des zones semi-industrielles, sans les emplois qui vont normalement avec (car toutes les grandes éoliennes terrestres sont fabriquées hors de nos frontières). Le cadre de vie des Français et le décor de notre tourisme seraient bouleversés.

Comparons le volume d'investissement nécessaire pour appliquer cette loi de « transition » à celui de la solution la plus raisonnable, qui consisterait à prolonger de vingt ans ou même davantage, comme aux États-Unis, où la technique est similaire, la vie des centrales nucléaires actuelles. D'après mes calcuis, le surcoût de la première solution, adoptée par les pouvoirs publics, par rapport à la seconde est de 84 milliards d'euros.

## ATRICE CAHART

inspecteur général des finances honoraire\* ge insensée la multiplication des éoliennes, int au plan économique qu'esthétique même en termes de santé publique.

12